



S.A. SPADEL N.V.
Rue Colonel Bourg 103 -1030 BRUXELLES
RPM Bruxelles 0405 844 436

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire 14 juin 2012 (15.00 h)

RÉSOLUTIONS

Nombre de voix au total : 4.150.350
Nombre de voix présentes ou représentées : 3.815.928
Majorité simple : 1.907.965
Majorité des trois quart : 2.861.946

1. Approbation des comptes annuels de Spadel S.A. relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2011.

Proposition de décision :

Approuver les comptes annuels de Spadel S.A. relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2011, en ce compris l'affectation suivante du résultat (en euros):

- Bénéfice net de l'exercice 2011	13.202.477
- Bénéfice reporté de l'exercice précédent	4.983.647
- Bénéfice disponible pour affectation	18.186.124
- Dotation aux réserves disponibles	10.000.000
- Distribution d'un dividende brut de 0,80 euro (0,60 net) par action aux 4.150.350 actions qui y ont droit	3.320.280
- Bénéfice à reporter	4.865.844

Le dividende sera payable le 29 juin 2012.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.815.928
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,94%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.815.928
Votes Pour	3.770.427
Votes contre	45.500
Abstentions	1

2. Décharge aux Administrateurs

Propositions de décision :

Octroyer la décharge aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2011;

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.815.928
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,94%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.815.928
Votes Pour	3.770.427
Votes contre	45.500
Abstentions	1

3. Décharge au Commissaire

Proposition de décision :

Octroyer la décharge au Commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2011.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.815.928
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,94%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.815.928
Votes Pour	3.770.428
Votes contre	45.500
Abstentions	0

4. Renouvellement du mandat d'un Administrateur

Proposition de décision :

Renouveler le mandat d'Administrateur de la S.A. Finances & Industries, avec comme représentant permanent Monsieur Axel Miller, pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2018.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.815.928
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,94%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.815.928
Votes Pour	3.770.428
Votes contre	0
Abstentions	45.500

5. Approbation du Rapport sur la Rémunération 2011

Propositions de décision :

Approuver le Rapport sur la Rémunération 2011 inséré dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice social de Spadel S.A. clôturé au 31 décembre 2011.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.815.928
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,94%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.815.928
Votes Pour	3.770.428
Votes contre	45.500
Abstentions	0

6. Approbation du plan de rémunération variable du Management Exécutif

Le plan de rémunération variable du Management Exécutif prévoit que 60% et 66,70% de la rémunération variable des membres du Comité Exécutif et des membres de la Direction Générale sont respectivement basés sur des critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'un an et que les soldes de respectivement 40% et 33,30% de la rémunération variable des membres du Comité Exécutif et des membres de la Direction Générale sont basés sur des critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables sur une période de trois ans. Le Conseil d'Administration estime que ce plan, bien que dérogeant au prescrit de l'article 520ter, alinéa 2, du Code des Sociétés, est conforme à l'esprit de cette disposition. Le plan de rémunération du « management exécutif » est décrit dans le Rapport sur la Rémunération 2011 inséré dans le Rapport Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice social de Spadel S.A. clôturé au 31 décembre 2011.

Proposition de décision :

Approuver et confirmer, pour autant que de besoin, le plan de rémunération variable du Management Exécutif, tel que d'application à partir de 2010, prévoyant que 60% et 66,70% de la rémunération variable des membres du Comité Exécutif et des membres de la Direction Générale sont respectivement basés sur des critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'un an et que les soldes de respectivement 40% et 33,30% de la rémunération variable des membres du Comité Exécutif et des membres de la Direction Générale sont basés sur des critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables sur une période de trois ans.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.815.928
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,94%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.815.928
Votes Pour	3.770.428
Votes contre	45.500
Abstentions	0

7. Modification de l'article 15 des statuts de la Société

Proposition de décision :

Ajouter un alinéa 3 comme suit :

"La société peut déroger aux dispositions de l'article 520ter du Code des Sociétés (combiné le cas échéant avec l'article 525 alinéa 4, du Code des Sociétés) pour toute personne entrant dans le champ d'application de ces dispositions"

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.815.928
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,94%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.815.928
Votes Pour	3.770.428
Votes contre	45.500
Abstentions	0

8. Modification de l'article 13, alinéa 4 des statuts de la Société

Proposition de décision :

Supprimer dans l'article 13, alinéa 4 des statuts de la Société les mots « personnes physiques ».

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.815.928
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,94%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.815.928
Votes Pour	3.770.428
Votes contre	45.500
Abstentions	0

9. Pouvoirs pour accomplir exécuter les résolutions de l'ordre du jour qui précède et les formalités nécessaires.

Proposition de décision

- 9.1 Conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour exécuter les résolutions de l'ordre du jour qui précède.
- 9.2. Conférer tous pouvoirs à « Berquin Notaires » afin de coordonner les statuts, signer les textes coordonnés et déposer les coordinations au greffe du tribunal de commerce compétent, conformément aux dispositions légales en la matière.
- 9.3. Conférer, pour autant que de besoin, tous pouvoirs à Monsieur Henri-Noël Pauwels, avec faculté de substitution, pour accomplir toutes autres formalités de dépôt ou de publication relatives aux décisions qui précèdent.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.815.928
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,94%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.815.928
Votes Pour	3.770.428
Votes contre	0
Abstentions	45.500